



Centre Communal d'Action Sociale
Compte-rendu sommaire
Du Conseil d'Administration
Du vendredi 29 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf avril à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 20 avril 2022, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Mariam CISSÉ, Yucel KISA, Christine PICARD, Valérie VERDIER, Carine GENTIL, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Jacques DAUTREME, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Silvia COUSIN, Sophie WILLEMIN, Frédérique GASSE, Jacqueline RUAULT, Nadine TOUTAIN (pouvoir à Isabelle ANTORE).

Madame CABRITA, Directrice du CCAS, a été désignée comme Secrétaire.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

1. L'ordre du jour.

Ratifie :

2. Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 mars 2022.

Prend acte :

3. Du compte-rendu des décisions prises par le Vice-Président en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
4. Du compte-rendu des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

5. Affectation du résultat de fonctionnement 2020 - Budget annexe Service d'Aide A Domicile,
6. Décision modificative n°1 - Budget annexe Service d'Aide A Domicile,
7. Décision modificative n°1 - Budget principal Centre Communal d'Action Sociale,
8. Approbation des comptes de gestion 2021 du Receveur, budget annexe Service Soins Infirmiers A Domicile,
9. Compte administratif 2021 - Budget annexe Service Soins Infirmiers A Domicile,
10. Report du résultat d'investissement 2021 - Budget annexe Service Soins Infirmiers A Domicile,
11. Budget supplémentaire 2022 - Budget annexe Service Soins Infirmiers A Domicile, section d'investissement,
12. Subvention 2022 du Centre Communal d'Action Sociale à la Banque Alimentaire,
13. Créations et suppressions de postes : mise à jour du tableau des emplois,
14. Restauration collective : convention avec la Ville de Vernouillet,
15. Conditions et modalités de remboursement des frais de déplacement : mise à jour,
16. Liste des emplois bénéficiaires d'autorisation de remisage à domicile,
17. Création d'une Commission Administrative Paritaire commune entre la collectivité et ses établissements publics rattachés (Centre Communal d'Action Sociale et Caisse Des Ecoles) par catégorie,

18. Création d'une Commission Consultative Paritaire commune entre la collectivité et ses établissements publics rattachés (Centre Communal d'Action Sociale et Caisse Des Ecoles) par catégorie,
19. Création d'un Comité Social Territorial commun entre la collectivité et ses établissements publics rattachés (Centre Communal d'Action Sociale et Caisse Des Ecoles),
20. Comité Social Territorial et de la formation spécialisée : nombre de représentants du personnel, paritarisme et recueil de l'avis des représentants de la collectivité et établissements publics rattachés (Centre Communal d'Action Sociale et Caisse Des Ecoles).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Vu pour être affiché le 3 mai 2022.